

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé céréaliier du 14 septembre 2016 : la filière céréalière française se mobilise pour alimenter le marché malgré une récolte atypique en quantité comme en qualité

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière céréalière s'est réuni le 14 septembre 2016 sous la présidence de Rémi Haquin. Dans un contexte de production céréalière record au niveau mondial, la France fait figure d'exception avec une très faible récolte 2016, pénalisée par un enchaînement de mauvaises conditions climatiques. En dépit de taux de protéines excellents, seulement 20 % des blés français s'avèrent de qualité supérieure ou premium selon la grille de classement d'Intercéréales compte tenu de poids spécifiques particulièrement faibles dans de nombreuses régions affectées par les intempéries du printemps. Toutefois, grâce au travail de tri et d'allotement des collecteurs, la filière céréalière française se mobilise pour répondre aux exigences de ses clients sur tous les segments de marché, malgré des disponibilités limitées.

Blé tendre : des débouchés sur le marché intérieur et vers l'UE privilégiés

Les dernières estimations du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt confirment une récolte française de blé tendre 2016 au niveau particulièrement faible de 28,2 millions de tonnes (Mt), soit - 24 % par rapport à la moyenne 2011-2015.

L'enquête sur la qualité des blés collectés, menée par FranceAgriMer en partenariat avec ARVALIS-Institut du végétal à l'entrée des silos, révèle des taux de protéines record (12,6 % en moyenne nationale), une teneur en eau satisfaisante mais des poids spécifiques souvent très faibles (73 kg/hl en moyenne nationale). En dépit d'indices de chute de Hagberg très satisfaisants et d'une bonne force boulangère, les poids spécifiques s'avèrent dans la plupart des cas pénalisants pour les rendements en farine. Les disponibilités en blé panifiable seront toutefois suffisantes pour approvisionner la meunerie française qui consomme chaque année environ 5 Mt de blé tendre.

FranceAgriMer table par ailleurs sur une augmentation des utilisations par les fabricants d'aliments du bétail français à 5,3 Mt, dans un contexte de prix relativement bas et de disponibilités importantes en blé fourrager.

Concernant les prévisions d'exportations vers les pays tiers, FranceAgriMer prévoit à ce stade un net recul à 4,7 Mt, contre 12,6 Mt en 2015/16, en raison de la faiblesse des disponibilités françaises. Les ventes vers les autres pays de l'Union européenne pourraient atteindre 6,6 Mt au lieu de 7,8 Mt la campagne passée.

Blé dur : faibles disponibilités

Si les surfaces en blé dur ont regagné du terrain, la production est décevante cette année en raison des aléas climatiques subis en région Centre. La récolte retombe à 1,4 Mt en 2016/17.

Les problèmes qualitatifs et notamment les niveaux de poids spécifiques, particulièrement faibles dans la région Centre, conduiront peut-être à utiliser une partie de la récolte de cette région en alimentation animale, en dépit de taux de protéines record (15 % en moyenne nationale). A ce stade, FranceAgriMer prévoit les utilisations suivantes : 450 000 tonnes par la semoulerie française, comme l'an dernier, 200 000 tonnes en alimentation animale, 600 000 tonnes à destination de nos partenaires européens et 150 000 tonnes à destination des pays tiers.

Orges : retour à la normale des exportations

La récolte d'orges n'a pas échappé aux conditions climatiques défavorables du printemps. Elle dépasse à peine 10 Mt. Les utilisations par les fabricants d'aliments du bétail français pourraient augmenter par rapport à l'an dernier à 1,4 Mt, compte tenu de prix très compétitifs par rapport aux autres céréales fourragères.

Les ventes vers les autres pays de l'Union européenne pourraient se maintenir autour de 3 Mt. En revanche, FranceAgriMer prévoit un repli des exportations vers les pays tiers après deux années record d'exportation vers la Chine puis le Maroc.

Maïs : nouvelle baisse de la production

La récolte de maïs grain 2016 ne devrait pas excéder 12,2 Mt. Les utilisations par les fabricants français d'aliments du bétail sont donc prévues en baisse sensible (2,4 Mt contre 2,8 Mt en 2015/16). Les ventes vers l'Union européenne sont à ce stade prévues autour de 5 Mt, en baisse par rapport à l'an dernier.

Pour en savoir plus, consultez l'ensemble des documents diffusés au Conseil spécialisé du 14 septembre sur le site internet de FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-grandes-cultures/Cereales>

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
